



RÉUNION DE PRÉSENTATION DU JEFTA (JAPAN/EU FREE TRADE AGREEMENT) DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS AU PAYS DU SOLEIL LEVANT !

**Nouvel accord de partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne
applicable au 1^{er} février 2019**

Mardi 12 mars 2019 - CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle 53, rue Stanislas - Nancy

La **Direction Régionale des Douanes de Nancy**, en collaboration avec **CCI International Grand Est**, vous invite à participer à une réunion de présentation du JEFTA : nouvel accord de partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne (Japan-Eu Free Trade Agreement).

Cet accord prévoit des préférences tarifaires réciproques.

Dès son entrée en vigueur pour 90 % des produits exportés de l'UE vers le Japon, les droits de douane seront supprimés. Pour les autres produits, l'élimination des droits de douane se fera de manière progressive, suivant un échelonnement qui pourra durer jusqu'à 20 ans pour le Japon et 16 ans pour l'UE.

À terme, l'accord éliminera 97 % des droits de douane pour les marchandises exportées de l'UE vers le Japon.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous dès aujourd'hui à la réunion organisée le mardi 12 mars 2019 dans les locaux de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle - 53, rue Stanislas à Nancy.

Programme

09h45 - 10h00	Café d'accueil
10h00 - 11h00	Présentation du nouvel accord JEFTA Comment faire bénéficier votre client d'un taux de droits de douane zéro ou réduit ? Intervenants : Philippe SALES, Chef du Pôle Action Économique - Direction Régionale des Douanes de Nancy Benoît METZGER, Cellule Conseil aux Entreprises - Direction Régionale des Douanes de Nancy
11h00 - 11h30	« Faire des affaires au Japon : un aperçu des bonnes pratiques commerciales » Intervenant : Emmanuel BUTZ, Conseiller en développement international - CCI International Grand Est
11h30 - 12h30	Entretiens individuels sur inscription préalable

Inscriptions au plus tard le 8 mars 2019

auprès de :

**Benoît METZGER : pae-lorraine@douane.finances.gouv.fr - Tél : 09702 77 548
ou Ghislaine FRIRY : g.friry@grandest.cci.fr - Tél. : 06 63 83 57 05**



RÉUNION JEFTA (JAPAN/EU FREE TRADE AGREEMENT)

MARDI 12 MARS 2019 CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE MEURTHE-ET-MOSELLE

53, RUE STANISLAS - NANCY

Société :

Numéro de SIRET :

Activité :

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Confirme mon inscription à la réunion du 12 mars 2019 à Nancy sur le JEFTA

Demande un rendez-vous individuel, à l'issue de la matinée, avec :

Benoît METZGER / Philippe SALES - Direction Régionale des Douanes de Nancy

Emmanuel BUTZ - CCI International Grand Est

Questions que vous souhaiteriez aborder :

.....

.....

Bulletin à retourner au plus tard le vendredi 8 mars 2019 dûment complété à :
Benoît METZGER : pae-lorraine@douane.finances.gouv.fr
ou Ghislaine FRIRY : g.friry@grandest.cci.fr

(Rendez-vous individuels accordés dans l'ordre d'arrivée des inscriptions)

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce).

Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte.

Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International.

La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes.

Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9.

Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr. »